MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ DE NAMUR ● N° 03 / SEPTEMBRE 2016

OMALIUS

UNIVERSITÉ DE NAMUR

Demain, notre bien-être rimera avec...

La réponse de Nicolas Dendoncker

C'est « Elle » qui produit le plus de nourriture. « Elle » est à la base de nombreux loisirs et permet la création de nombreux emplois... La plus importante multinationale au monde... « Elle », c'est la Nature ! Partout, elle nous offre davantage de services et de biens que n'importe quelle entreprise. C'est pour nous le rappeler et surtout pour attirer notre attention sur la nécessité de la préserver afin d'assurer notre survie et notre bien-être, que le concept de services écosystémiques a été créé. Nicolas Dendoncker, professeur au Département de géographie, est un expert en la matière. Un savoir qu'il met au service de différents projets de recherche et de terrain.

Omalius: Le concept de services écosystémiques est assez récent. Pourriez-vous l'expliquer ?
Nicolas Dendoncker: Les services écosystémiques désignent simplement l'ensemble des biens et services fournis par les écosystèmes essentiels à notre survie et à notre bien-être. On les regroupe généralement en trois catégories : les services écosystémiques d'approvisionnement (les biens obtenus des écosystèmes comme la nourriture, l'eau, le bois...), de régulation (les bénéfices obtenus du bon fonctionnement des écosystèmes comme la pollinisation par les animaux ou le contrôle des inondations), et culturels (bénéfices obtenus des écosystèmes pour les loisirs, la contemplation des paysages...).
Ce concept a été proposé dans les années 80 comme alternative aux arguments classiques de conservation de la nature qui n'ont pas permis de stopper le déclin de la biodiversité causé par l'action humaine.
O.: En quoi est-il différent du concept de développement durable ?
N.D.: Son originalité est de mettre en évidence que la gestion durable des écosystèmes n'est pas un luxe ou juste une question d'éthique, mais bien une nécessité vitale pour subvenir aux besoins de base de l'existence humaine et de contribuer au bien-être individuel et sociétal. A ce titre, les services écosystémiques ont été proposés avant tout comme un outil de sensibilisation à la relation de dépendance qui lie l'être humain à la nature. Il s'inscrit dans une logique de durabilité forte et fait partie intégrante du modèle de l'économie écologique qui affirme qu'il n'y a pas d'économie sans environnement.

Suite page 5

Pages 2 & 3

Le bonheur au travail, grâce au nouveau management ?

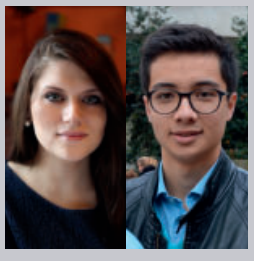

Page 7

LES INVITÉS,

Maxime Mori et Opaline Meunier

Page 12

Le film "Demain", au cœur de la rentrée académique

© Photomorphic PTE. Ltd.

LE BONHEUR AU TRAVAIL : possible grâce au nouveau management ?

De plus en plus, de nouveaux types de management font leur apparition dans le monde de l'entreprise. Ils font la part belle notamment à la responsabilité et à la créativité des travailleurs. Ils permettraient ainsi un plus grand bien-être au travail. Est-ce la solution à mettre en place pour éviter les cas de *burnout* ? Quels outils sont proposés dans ce nouveau modèle ? Trois de nos experts se penchent sur cette thématique.

Dépersonnalisation, manque d'accomplissement personnel, réduction du sentiment d'efficacité, impression d'incompétence sont autant d'éléments constitutifs du *burnout*. Si l'épuisement professionnel n'est pas facile à diagnostiquer, ni à chiffrer, il est aujourd'hui prouvé que la mise en place de mesures de prévention dans l'entreprise peut diminuer son apparition. Les causes du *burnout* doivent, bien souvent, être cherchées du côté de l'environnement professionnel ou des conditions de travail. Certaines entreprises appliquent depuis de nombreuses années des formes alternatives de management, et ces dernières interpellent de plus en plus les observateurs et praticiens. Elles prennent des formes multiples et variées avec, bien souvent, des ingrédients communs. Et le regain d'intérêt qu'elles suscitent est dû à leur ambition affichée : améliorer les performances (pas uniquement financières) et épanouir les individus.

© YakobchukOlena - Fotolia

L'entreprise libérée : modèle idéal ou buzz word ?

Parmi toutes ces nouvelles formes de management, on retrouve l'« entreprise libérée » (le concept est aujourd'hui, assez paradoxalement, une marque déposée). Libérée de toute hiérarchie pyramidale, elle donne plus de pouvoir et de responsabilité aux travailleurs. Elle base avant tout son management sur la confiance, et laisse aux salariés une totale liberté d'entreprendre. Relativement récente en Belgique, elle a notamment été appliquée au Service Public Fédéral Mobilité, au Service Public Fédéral Sécurité sociale, ainsi que dans plusieurs entreprises privées de petite, moyenne et grande taille. Dans d'autres pays, elle est mise en pratique depuis un certain temps déjà. C'est le cas en France, avec la société Favi, une pionnière dans le domaine des « entreprises libérées ». Confrontée à une importante crise dans les années 1980, cette société spécialisée dans les fourchettes de boîtes de vitesses pour automobiles a laissé ses ouvriers s'autogérer et travailler directement pour le client. Résultat : davantage de productivité et d'épanouissement sur le terrain. « *Le concept d'entreprise libérée est évocateur, il parle à beaucoup de monde. Il correspond aujourd'hui à un questionnement dans notre société* », explique Annick Castiaux, professeur en gestion de l'innovation à l'UNamur. Un regain d'intérêt confirmé par Martin Mahaux, chercheur à l'UNamur (au sein des centres PReCISE et NaGRIDD) et consultant en management, et par ailleurs consultant en management : « *Il s'agit d'une idée qui n'est pas neuve, certes, mais qui voit son heure arriver!* ». De plus en plus de chefs d'entreprise se questionnent, réfléchissent à de nouvelles façons de gérer leurs organisations. Attention toutefois à l'effet de mode, nuance Valérie Flohimont, professeur en Faculté de droit et directrice du Centre Vulnérabilités et Sociétés : « *Des chefs d'entreprise pourraient être tentés par cette forme de management, alors que cela ne leur convient pas* ».

> *« Le concept d'entreprise libérée correspond aujourd'hui à un questionnement dans notre société »*
>
> **Annick Castiaux,**
> professeur en gestion de l'innovation à l'UNamur

Gouvernance collaborative

Dans tous les cas, les nouvelles formes de management reposent sur une série de critères communs, qui touchent aussi bien à la culture de l'entreprise, à sa structure, qu'à son personnel. « *Les ingrédients de base sont la confiance et la bienveillance, ainsi qu'un questionnement en profondeur sur le couple liberté-responsabilité. L'objectif est enfin de réconcilier l'individuel et le collectif : l'individu doit pouvoir s'épanouir dans un projet collectif, celui de l'entreprise!* », explique Martin Mahaux. Le chercheur-consultant a d'ailleurs élaboré une grille d'« évaluation » de ces critères, qu'il propose aux entreprises qui le sollicitent (il a créé deux spin-offs de consultance dont « DeepCo » qui réalise ce genre d'analyse). Il s'agit d'un *Collaborative Creativity Canvas*. « *C'est une sorte de liste de choses auxquelles il faut faire attention lorsque l'on est responsable d'un cadre de collaboration. Il est évidemment difficile de rassembler l'ensemble des critères, mais ce canevas a le mérite de montrer ce qui devrait être amélioré au sein de l'entreprise : la confiance entre les membres de l'équipe, une responsabilité distribuée, de meilleurs outils de communication…* ». Dans ce modèle, la communication est le vecteur de transformation de l'entreprise. De plus en plus, on constate que de petites sociétés qui se lancent réfléchissent à la forme de management qu'elles souhaiteraient mettre en place. « *La déstructuration de la*

IMPROVISER POUR MIEUX COLLABORER

Lorsqu'une entreprise souhaite réaliser une « transition collaborative », elle peut le faire librement ou se faire aider. Martin Mahaux, chercheur à l'UNamur et consultant en management (il se qualifie de « cherche-preneur »), utilise l'improvisation théâtrale. Elle est devenue un outil testé et approuvé suite à son utilisation dans plusieurs cas industriels. Discipline artistique basée sur l'instantané et le spontané, elle permet d'améliorer la communication et la confiance et de libérer les participants de certaines contraintes.

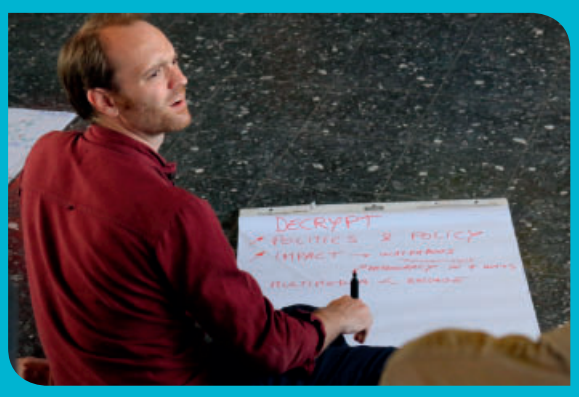

« Il est difficile de changer les vieilles habitudes de fonctionnement. De nombreux managers souhaitent modifier leur façon de faire au sein des entreprises. Ils ont un idéal en tête mais celui-ci est difficile à mettre en place. Concrètement, il faut vivre cet idéal, et le faire partager avec les travailleurs ». Martin Mahaux le constate dans son expérience de consultant, les objectifs qui mènent certaines organisations au changement sont divers : volonté d'innover, de se structurer autrement, de résoudre certains conflits interpersonnels. Vivre le changement, expérimenter une nouvelle façon de communiquer, de se parler, de trouver ensemble des solutions… C'est l'objectif des séances d'improvisation théâtrale qu'il propose (via la 2e spin-off qu'il a créée, « Talking to Me »).

L'impro pour plus de lâcher prise et moins de contrôle

L'improvisation est un art théâtral à part entière, qui fait la part belle à la création spontanée basée sur les compétences de chacun. Utilisée comme outil pédagogique, elle permet aux participants de sortir de leur quotidien, de trouver de nouvelles formes de communication, d'interaction et de collaboration. « *Les séances peuvent se dérouler sur une journée ou quelques heures, ils concernent des groupes d'une dizaine de personnes. On y parle de tout sauf de l'entreprise!* », explique Martin Mahaux, « *tous les participants sont placés sur le même pied d'égalité. Ils décident ensemble de ce qu'ils veulent faire, tout en ayant chacun des avis différents. Quand ils constatent qu'ils peuvent réaliser cet exercice dans un contexte complètement étranger au boulot, il n'y a souvent qu'un pas pour faire la même chose au bureau* ». Lors de ces séances d'impro, il n'y a ni metteur en scène ni scénario. Il s'agit d'une approche ludique où tous les protagonistes sont en action, où le jeu est un apprentissage. À l'issue de chaque séance, une discussion s'engage sur les enseignements tirés de l'exercice.

Libérer des contraintes, professionnelles et personnelles

« *Ce qui est vraiment important, c'est que les participants sentent en eux le changement, ce qui peut éventuellement coincer, quelles sont leurs peurs ou leurs réticences. L'exercice les libère* ». Les avantages de l'improvisation théâtrale sont en effet multiples : gagner en confiance (la confiance en soi, en ses collègues), constater ce qui ne marche pas dans la manière de fonctionner dans l'entreprise, voir ce qui se passe quand on lâche prise, comprendre ses propres capacités et ses limites. Les participants apprennent donc à créer, décider ensemble : imaginer de nouveaux produits, une nouvelle structure d'entreprise. Au final, c'est le bien-être de tous qui tend à être amélioré, ainsi que la créativité et la cohésion d'équipes. C'est en tout cas la conviction du chercheur. « *Le plaisir devient un moyen d'épanouissement et de développement personnel et collectif!* ». Pour que l'exercice soit applicable sur le terrain, la structure et l'organisation internes doivent être réfléchies voire modifiées. Le manager, qui auparavant portait plusieurs casquettes (expert, coach, décideur), distribue aujourd'hui les tâches aux travailleurs qui « co-décident ». « *Il devient facilitateur, il met en place un cadre pour aider les autres à décider ensemble de l'évolution de l'entreprise* ». Opérer cette transition s'envisage sous différents aspects : la structure et la culture de l'entreprise, mais aussi le comportement et l'état d'esprit des travailleurs. Une approche systémique qui nécessite parfois du courage. « *Quand on désire entamer une transition collaborative, on sait d'où on part mais on ne connaît pas forcément la destination exacte. Il faut accepter cette allégorie, et ne pas en avoir peur!* », conclut Martin Mahaux.

Sophie Arcq

hiérarchie, avec leadership participatif, peut être appliquée dans tous les types d'entreprises : des plus petites aux plus grosses, dans tous les secteurs, dans le public et le privé! », décrit Annick Castiaux. « *Mais j'ai déjà rencontré de jeunes entrepreneurs qui ont voulu appliquer ces nouvelles formes de management dès le lancement de leur société, et ça n'a pas marché parce que les travailleurs n'ont pas compris. Il faut un accompagnement.* »

Une recette unique ?

En réalité, bien que les ingrédients principaux soient connus, il n'y a pas une recette unique pour bien gérer son entreprise. Il y a autant de formes de management qu'il y a d'organisations, avec leurs histoires, leurs cultures et leurs personnels. « *Il n'y a pas de formule qui fonctionne dans tous les cas* », explique Valérie Flohimont, « *il faut un modèle qui convienne à une entreprise, par rapport à son degré de maturité, à son type d'activité. En fait, il faut avoir raison au bon moment! Ce qui est important, c'est que les grands principes de responsabilisation et d'autonomie du personnel, de déstructuration de la hiérarchie, se réalisent dans un climat de réelle bienveillance et de confiance. C'est absolument nécessaire! Sans cela, c'est la porte ouverte à des cas de* burnout, *ou toutes sortes de dérives… Il faut un cadre éthique* ». Par définition, l'entreprise est un ensemble,

> *Les grands principes de responsabilisation et d'autonomie du personnel, de déstructuration de la hiérarchie, doivent se réaliser dans un climat de réelle bienveillance et de confiance"*
>
> **Valérie Flohimont,**
> directrice du Centre Vulnérabilités et Sociétés

c'est un système qui possède son contexte et ses caractéristiques. « *Finalement, ce n'est pas l'outil qui compte (le type de management que l'on choisit), mais c'est la façon dont on va l'utiliser* », résume Annick Castiaux.

« Siffler en travaillant… » (air connu)

Alors finalement, quand on met en place toutes ces techniques au sein d'une société, le bonheur au travail est-il possible ? Tout dépend de ce que le bonheur signifie en réalité, selon Valérie Flohimont, pour qui le bonheur est un sentiment personnel qui ne peut être imposé de l'extérieur (et donc par un chef d'entreprise à ses travailleurs). « *Je parlerais davantage de bien-être. Oui, le bien-être au travail est tout à fait possible. Au-delà de la communication restaurée au sein des équipes, de la confiance et de la bienveillance, on peut aussi promouvoir le développement personnel des employés, via la relaxation ou la méditation par exemple.* » Pour Annick Castiaux, la motivation intrinsèque des travailleurs mène à leur bonheur personnel et professionnel. « *Le bonheur au travail est un idéal. D'autre part, d'un point de vue strictement managérial, une personne qui se sent bien dans son travail est plus productive, ça a largement été prouvé!* ». La possibilité du bonheur au travail ne fait aucun doute pour Martin Mahaux : « *Le bien-être au travail relève du bon sens managérial. Quand on parle de bonheur au travail, on se trouve sans doute un cran au-dessus. Il s'agit de permettre aux hommes de faire quelque chose qui les grandisse* ». Ce n'est ni automatique ni facile, mais l'espoir est permis selon le consultant, pour que les actions mises en place dans les entreprises puissent avoir un impact bénéfique sur notre société.

Le changement, c'est maintenant ?

Les structures pyramidales, la multiplication des *middle managers* et le contrôle excessif sont, on le voit, de plus en plus remis en question dans le monde des organisations. Mais le changement est-il possible, de façon radicale ? Oui, selon Martin Mahaux, pour qui c'est le bon moment de former employeurs et travailleurs à fonctionner différemment : « *Nous vivons dans un monde volatile (rapide), incertain, complexe et ambigu. C'est une pression externe importante, qui impose à nos entreprises de se remettre en question. Et puis, il y a les pressions internes touchant à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, motivation au travail… Contrôler davantage les travailleurs en réaction à toutes ces pressions ne marchera pas. L'excès de contrôle nuit à la créativité* ». Les formes que peuvent prendre nos entreprises à l'avenir sont variées, tout dépend du chemin qu'elles veulent emprunter selon Annick Castiaux : « *Le modèle hiérarchique collait à l'époque industrielle, on voit bien qu'il n'est plus possible aujourd'hui. Il faut trouver de nouvelles manières de toujours se réinventer.* » Ces nouvelles formes de management s'inscrivent en fait dans un mouvement plus large, qui voit notre société entière basculer vers des modes d'interaction horizontaux, « pair à pair », plutôt que verticaux. Exemple marquant, l'économie collaborative est un modèle qui regroupe plusieurs notions comme l'économie de partage et de la fonctionnalité, le financement participatif (le *crowdfunding*), ou encore les systèmes d'échanges de biens et de services impulsés par certains citoyens. « *Il y a une réelle volonté des citoyens de partager leurs ressources, d'échanger. Ce mouvement rejoint aussi la permaculture, par laquelle les citoyens se réapproprient les outils de productions. On le voit, le monde collaboratif de demain est en marche, et il sera plus efficace pour tout le monde!* », conclut Martin Mahaux.

Sophie Arcq

© Geoffroy Libert

Nicolas Dendoncker

Demain, notre bien-être rimera avec...

Suite de la page 1

O.: Quelle est la situation aujourd'hui au niveau mondial et au niveau belge ?

N.D.: Elle n'est guère brillante. En 2000, l'initiative des Nations Unies « évaluation des écosystèmes pour le millénaire » conclut qu'au cours des cinquante dernières années, l'être humain a modifié les écosystèmes plus rapidement et plus profondément que durant toute période comparable de l'histoire de l'humanité, en grande partie pour satisfaire une demande toujours plus grande en matière de nourriture, d'eau douce, de bois, de fibres et d'énergie, ce qui a entraîné la perte considérable et largement irréversible de la diversité de la vie sur la Terre. Le taux d'extinction d'espèces à l'heure actuelle est estimé entre 100 et 1000 fois plus élevé que le taux d'extinction qu'a connu jusqu'ici l'histoire de la vie sur Terre. Les projections pour le futur ne sont pas plus réjouissantes. Au niveau belge (et en Wallonie en particulier), il n'y a pas eu à ce jour d'évaluation suffisamment complète de l'état des écosystèmes mais les premiers résultats pour certains services écosystémiques sont peu encourageants: par exemple, les taux de carbone dans les sols (importants par exemple pour contribuer à limiter le réchauffement) sont en forte baisse, les pollinisateurs en fort déclin (au cours des 25 dernières années, les populations de papillons ont chuté de plus de 75 % en Belgique) etc.

O.: Doit-on, comme c'est le cas pour le climat, tirer la sonnette d'alarme ?

N.D.: Bien entendu, même si ça fait longtemps qu'elle a été tirée... le déclin de la biodiversité et des services écosystémiques est au moins aussi préoccupant que le changement climatique, et les deux sont évidemment intimement liés. Comme pour le climat, lorsqu'on dépasse un certain seuil critique (par exemple: chute du nombre de pollinisateurs en deçà du seuil critique pour assurer la pollinisation des cultures fruitières), c'est l'avenir même des écosystèmes, et *a fortiori* le nôtre, qui est menacé.

O.: La préservation des services écosystémiques n'est pas qu'une affaire politique. Elle est aussi citoyenne. Comment peut-on, chacun à notre niveau, apporter notre pierre à l'édifice ?

N.D.: Il y a de très nombreuses manières d'agir en tant que citoyen « consomm'acteur ». Toute action de consommation humaine a un impact sur les services écosystémiques. A mon sens, il faut d'abord et avant tout repenser nos habitudes alimentaires. L'agriculture est en effet à la base du développement de nos sociétés et l'agriculture intensive actuelle est non seulement destructrice de services écosystémiques mais crée aussi des dégâts sociaux considérables. Favoriser une agriculture locale, biologique, familiale et de saison est un pas dans la bonne direction. Le potager que nous avons créé au Département de géographie est une initiative pédagogique pour sensibiliser à cette problématique. Nos choix résidentiels et de mobilité sont également un moyen d'action puisqu'ils ont, eux aussi, un impact sur les services écosystémiques.

O.: En Belgique, il existe un réseau, le « Belgian Ecosystem Services (BEES) », auquel vous contribuez. Quel est son rôle ?

N.D.: Je co-coordonne effectivement la communauté de pratiques BEES (www.beescommunity.be) qui compte près de 150 membres. Son rôle est avant tout de connecter la recherche, les praticiens et le monde politique concernés par les services écosystémiques. Sa finalité est d'améliorer l'état des écosystèmes et des services écosystémiques. Pour cela, on propose des outils et des pratiques de gestion des écosystèmes. Nous sensibilisons également le monde politique. Enfin, nous facilitons la mise en réseau (via entre autres l'organisation d'évènements) et la diffusion de l'état de l'art en termes de théorie et de bonnes pratiques autour du concept.

O.: Pouvez-vous nous donner un exemple d'initiative wallonne en faveur de la préservation des services écosystémiques ?

N.D.: Il existe de nombreuses initiatives wallonnes, qui ne sont parfois que de simples traductions régionales d'initiatives fédérales ou européennes, contribuant à la préservation voire à la restauration des services écosystémiques. On peut citer les mesures agri-environnementales qui visent à renforcer les services écosystémiques. Par exemple en favorisant, dans les espaces agricoles, le maintien et l'entretien de haies ou de bandes enherbées, ou l'instauration de mesures contre l'érosion.

Il existe aussi au sein du département du développement durable de l'administration wallonne la plateforme wallonne Wal-ES (www.wal-es.be) dont je suis partenaire scientifique.

O.: En quoi consiste vos recherches sur le sujet et quelles en sont les retombées ?

N.D.: Elles sont nombreuses et diverses, à la fois fondamentales et appliquées. Dans le cadre de la plateforme Wal-ES, nous visons avant tout la création et la diffusion d'une série d'outils méthodologiques d'aide à la décision publique faisant usage du concept de services écosystémiques.

Une première application locale a été réalisée dans le cadre d'un remembrement agricole. Nous avons développé une approche participative pour proposer des solutions concrètes afin d'optimiser les services écosystémiques produits au sein du périmètre de remembrement. Il s'agit de mettre en lumière, auprès des acteurs d'un paysage, à quel point les services écosystémiques sont dépendants des activités humaines. Tout acteur est nécessairement à la fois générateur et consommateur de différents services écosystémiques. L'approche se veut englobante et positive. Nous avons débattu avec les citoyens, bourgmestres, agriculteurs et associations locales, concernés par le projet, des mesures à mettre en œuvre pour arriver à un consensus. Suite au projet, de nouveaux sentiers de promenades, mares de retenues d'eau et bandes antiérosives devraient être mis en place.

J'encadre également plusieurs thèses de doctorat qui cherchent à quantifier les flux de certains services écosystémiques, par exemple, l'influence des différentes utilisations des terres sur les services liés à l'eau potable (quantité et qualité) ou sur la pollinisation.

Propos recueillis par
Antoinette Minet

© Geoffroy Libert

PAS DANS MON JARDIN!

Au 18e siècle, les riverains s'opposaient déjà

Not In My Back Yard (NIMBY)! Plus qu'une simple expression, NIMBY est aujourd'hui reconnu comme phénomène de société. Il désigne les discours et pratiques d'opposition des riverains à l'implantation d'infrastructures nouvelles. Survol de Bruxelles, installation d'un centre commercial à Namur ou accueil des demandeurs d'asile… les exemples actuels sont nombreux. Histoire et perspectives de ce phénomène multiséculaire qui est, par conséquent, étudié par les chercheurs du Département d'histoire.

Pour trouver de premières formes explicites du phénomène NIMBY, on peut remonter au 18e siècle, au moment où les entreprises minières et industrielles montent en puissance dans nos régions et où les premières consultations de voisinage sont prévues par la loi. « *À la fin du 18e siècle, de réelles enquêtes de commodo et incommodo ont été mises en place. On a donc, dans les archives, beaucoup de dossiers d'entrepreneurs qui veulent installer une fabrique de soude, une industrie métallurgique, une sucrerie, etc., et pour lesquelles on ouvre une enquête. Dans ces dossiers, on trouve les témoignages des gens qui viennent se plaindre, exprimer leurs craintes. Ce qui est aussi intéressant, c'est qu'on a parfois des gens qui viennent soutenir les projets d'entreprises. Donc, à travers ce type d'archives, les historiens peuvent voir quelles étaient les préoccupations qui s'exprimaient* » explique Isabelle Parmentier, responsable du Pôle de l'histoire environnementale de l'UNamur (PolleN). À cette époque, les oppositions concernaient essentiellement les industries et débouchaient, le plus souvent, sur une décision en faveur de l'entrepreneur.

© Geoffroy Libert

Un projet, un colloque et un livre

Le projet « Étude du phénomène NIMBY en perspective comparée (Wallonie-Québec). Approches historique et anthropologique de la réappropriation de l'environnement (18e-21e siècle) » est le fruit de la collaboration du Pôle de l'histoire environnementale de l'UNamur (PolleN) et du Laboratoire d'anthropologie prospective de l'UCL (LAAP). Les chercheurs ont notamment organisé en 2012 un colloque international sur « Le pouvoir des riverains » dont les actes sortiront à l'automne. Isabelle Parmentier nous a également confié qu'un livre de synthèse *(Génération NIMBY)* était en cours de préparation. À suivre…

À partir du 20e siècle, le phénomène NIMBY vise une plus grande variété de types d'installations, en ce compris les structures sociales (centres de demandeurs d'asile, centres d'aide aux toxicomanes, prisons) ou culturelles (salles de concerts, lieux de culte et même les écoles). Les formes de contestation ont, elles aussi, évolué. Si avant le 20e siècle, les procédures judiciaires, par exemple, n'étaient enclenchées que lorsque l'entreprise avait été construite et produisait des nuisances, elles le sont désormais de manière anticipative, constate Isabelle Parmentier. Le phénomène est également plus structuré aujourd'hui. Les groupes d'opposition sont par exemple relayés par des mouvements organisés qui dépassent largement les riverains. Du côté des entrepreneurs, on a même vu apparaître, il y a une trentaine d'années, des bureaux de consultance dont l'objectif est d'accompagner les entreprises pour éviter des blocages liés aux réactions de type NIMBY.

Egoïsme ou conscience citoyenne ?

Si, à partir de 1980, le terme NIMBY a été utilisé par la presse américaine pour fustiger l'attitude égoïste des riverains, il est admis aujourd'hui que, suivant le point de vue adopté ou le type d'infrastructures visé, le phénomène peut aussi avoir une connotation positive (conscience citoyenne, préservation de l'environnement et de la qualité de la vie…). « *Les riverains estiment qu'il s'agit d'une opposition citoyenne et pas du tout d'un acte négatif, égoïste. Ils disent défendre des causes plus nobles, plus grandes, plus vastes. À travers leur opposition à certains types d'industries, ce sont donc des questions de lutte contre la pollution, des questions écologiques qu'ils indiquent soutenir* », explique Isabelle Parmentier.

NIMBY, un phénomène aléatoire

Mais, pourquoi certains projets suscitent-ils une réaction, alors que d'autres, pourtant semblables, passent comme une lettre à la poste ? L'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Eau d'Heure et celle de l'Eau Noire illustrent parfaitement cette question. En effet, alors que l'énorme barrage de la Plate Taille a été relativement facilement accepté par la population locale dans les années septante, celui qui devait être installé à Couvin a cristallisé de nombreuses tensions en 1978. Les Couvinois, sensibles à la beauté du paysage, convaincus de l'inutilité économique de l'installation et emmenés notamment par un étudiant en droit, se sont fortement mobilisés, utilisant tous les moyens d'expression possibles, y compris la création d'une radio pirate locale ou l'écriture de messages de protestation sur les billets de banque ! Une mobilisation qui a fini par payer puisque le projet a dû être abandonné, comme l'illustre le récent film-documentaire de Benjamin Hennot intitulé « La bataille de l'Eau Noire » (2015).

Comprendre pour anticiper

L'étude de différents cas historiques et actuels a permis aux chercheurs d'identifier et d'expliquer les facteurs qui favorisent le phénomène NIMBY. Parmi ceux-ci : le niveau d'éducation et la mixité sociale. Les réactions de type NIMBY sont en effet le plus souvent le fait de citoyens instruits et visent des projets qui vont à l'encontre des caractéristiques de la population majoritaire du quartier. Ces deux facteurs sont à l'origine d'un des effets pervers du NIMBY : l'éco-racisme, c'est-à-dire la tendance à installer les infrastructures « nuisibles » sur des territoires occupés par des populations défavorisées ou d'ethnies minoritaires pour éviter les blocages. Aux USA, dans les années 70, des déchetteries ont été installées dans des quartiers habités par des noirs américains ou sur les territoires indiens. Aujourd'hui encore, un certain nombre d'infrastructures « nuisibles » sont construites dans les pays en développement où les critères environnementaux et sociaux sont moins stricts. À partir des nombreux cas historiques et actuels, les chercheurs ont donc essayé de cerner les profils des « nimbyistes », les projets visés et les facteurs d'émergence. Ce travail permet de comprendre, d'anticiper, voire d'éviter les blocages de type NIMBY. À ce titre, il intéressera sans nul doute les décideurs locaux.

A.M.

Voir aussi

La guerre aux cheminées. Pollutions, peurs et conflits autour de la grande industrie chimique (Belgique, 1810 - 1880), Julien Maréchal - Presses universitaires de Namur - 554 pages, 34 euros

https://terranostra.unamur.be/nouvelles/upnews.2016-04-22.5507155997/view)

© Belle Productions

Nowatera: un *Serious Game* pour appréhender la biodiversité

Les élèves d'une quinzaine d'écoles secondaires du sud du pays vont pouvoir tester cette année un tout nouveau jeu vidéo, Nowatera, pour comprendre les mécanismes de la biodiversité. Il reprend des scénarios en lien avec des aspects très précis du programme scolaire. L'objectif est de toucher la génération hyper-connectée. Ce *Serious Game* (logiciel alliant jeu et pédagogie) est le fruit d'un partenariat lancé par l'association Natagora, en collaboration avec l'UNamur. Arnaud Vervoort, de l'Unité de Méthodologie et de Didactique de la Biologie, et Maëlle Dufrasne, responsable de projet au sein de l'association, nous expliquent ce jeu pas comme les autres…

Omalius: Quelle a été la genèse de ce projet ?
Maëlle Dufrasne: Nous sommes partis du constat qu'il était parfois difficile de parler biodiversité à des adolescents, et nous voulions trouver un moyen de les toucher facilement. Nous avons eu l'idée de construire un outil scolaire, numérique, qui serait accessible et utilisable sur une courte période. Dans mon métier, je me suis également rendu compte que tous les ados ne sont pas forcément à l'aise quand ils se trouvent à l'extérieur. Avec cet outil, l'enseignant peut décider d'aborder une thématique via un scénario du jeu durant un cours, et de poursuivre ou pas la réflexion sur le terrain.
Arnaud Vervoort: Nous avons été contactés pour l'aspect scientifique du contenu des scénarios. Il se trouve qu'au sein de l'Unité de Méthodologie et de Didactique de la Biologie, nous voulions justement développer un axe de recherche sur le *Serious Game* et la simulation. Cela tombait bien ! J'ai pu apporter mon regard sur le contenu scientifique (il existe en tout 130 à 140 fiches-matières sur des thématiques très variées et qui balaient la scolarité d'un élève dans le secondaire), et puis il fallait aussi une approche didactique, savoir jusqu'où on peut aller avec ces jeunes.

Arnaud Vervoort

"L'objectif est de toucher un public le plus large possible. Nous pouvons travailler avec des élèves allant de la 1re à la 6e secondaire."

O. : Comment fonctionne ce jeu, et pourquoi Nowatera ?
A.V.: Il s'agit d'un jeu sérieux. On reprend tous les mécanismes de base du jeu vidéo classique, mais avec des notions d'apprentissage. On peut donc calibrer le message qu'on veut faire passer, en ajoutant les « recettes » qui font que les ados accrochent. Et c'est ce que l'on a constaté durant les phases de tests ! Une fois que les enfants sont immergés dans le jeu, ils ont tendance à jouer, rejouer les niveaux, pour améliorer leur score. Dans le cas présent, ils maximisent par la même occasion leur apprentissage sur la biodiversité.

M.D.: Ils discutent entre eux, trouvent des consensus. La dynamique du jeu est très intéressante. Quant à « Nowatera », il vient en fait d'une série de propositions de noms que j'avais reçues et que j'ai soumises à des ados qui participaient à un cours de gym dans un parc à Liège. Dans le jeu, Nowatera est en fait le nom d'une planète éloignée sur laquelle des colons ont débarqué. En intervenant sur le paysage (la construction d'un barrage, l'utilisation de pesticides, l'élaboration d'un rideau végétal pour se protéger du vent), ils modifient l'écosystème de cette planète.

O. : Quelle tranche d'âge voulez-vous toucher plus particulièrement ?
A.V.: L'objectif est de toucher un public le plus large possible. Nous avons donc pris les programmes du secondaire, et nous avons regardé par exemple en quelle année on aborde l'impact de l'homme sur son environnement, etc. Nous pouvons travailler avec des élèves allant de la 1re à la 6e secondaire. Au total, huit scénarios traitent des thématiques les plus importantes. Ils permettent aux enseignants de toutes les années de pouvoir utiliser le jeu avec leurs élèves.
M.D.: Au sein d'un même scénario, il y a aussi plusieurs niveaux de lecture. Parmi les thématiques abordées, on retrouve : la pollinisation, la gestion rationnelle des énergies, la problématique des grands barrages, les plantes envahissantes, la gestion des grottes, la qualité de l'air, les épidémies…

O. : Ce sont des thèmes qui parlent aux jeunes ?
M.D.: On pourrait se dire que non, pas forcément. Mais nous avons construit des scénarios « catastrophes », et donc ça les intéresse davantage. Au départ, nous ne voulions pas être catastrophistes. Nous voulions mettre en avant des choses positives sur la biodiversité. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que pour toucher des jeunes, il faut adopter une autre approche… Par ailleurs, le fait que le jeu Nowatera se trouve sur une autre planète nous permet de partir sur des scénarios différents et drôles.
A.V.: Il faut dire aussi que la société qui a conçu ce *Serious Game*, Belle Productions, a parfois été plus loin que nous dans certains scénarios. Ils ont davantage d'expérience en la matière. Et ça fonctionne très bien. Durant toute l'élaboration du projet, nous avons eu de très beaux échanges tous ensemble. Nos sphères étaient très distinctes, et cela a généré de belles surprises. Cela nous a permis de vulgariser au maximum le sujet.

O. : Et cela change du monde universitaire ?
A.V.: C'est une belle concrétisation du rôle que nous avons, en tant qu'universitaires, envers la société. En participant à ce projet de Natagora, il a fallu vulgariser et expliquer au maximum les thématiques à la société de production afin qu'elle les traduise en scénarios et en images. Et du coup, le sujet est plus accessible pour les élèves du secondaire. Au final, le résultat concerne un public varié. On peut tout à fait imaginer que les adultes jouent également à Nowatera. C'est d'ailleurs ce que font les enseignants. Avant de le proposer en classe, ils le testent. Et les premiers retours sont très positifs !
M.D.: La version *bêta* a été testée dans six écoles de Wallonie, tous réseaux confondus. Et pour l'instant, une quinzaine d'établissements ont montré leur intérêt pour utiliser le jeu dès la rentrée. Dans le dossier pédagogique, nous proposons plusieurs pistes d'expérimentations et de sorties aux enseignants. L'idéal serait de les proposer aux élèves, de mixer à la fois de l'enseignement en classe et de stimuler des constatations sur le terrain.

Maelle Dufrasne

"L'idéal serait de mixer l'enseignement en classe via ce Serious Game et les sorties sur le terrain."

Propos recueillis par
Sophie Arcq

Nowatera

Nowatera est téléchargeable gratuitement à l'adresse : www.nowatera.be. Un dossier pédagogique est disponible pour les enseignants. Ce projet est le fruit d'une large collaboration entre Natagora, l'UNamur, l'asbl Hypothèse, Cera et Digital Wallonia. Le *Serious Game* a été réalisé par Belle Productions et Œil pour Œil.

www.nowatera.be

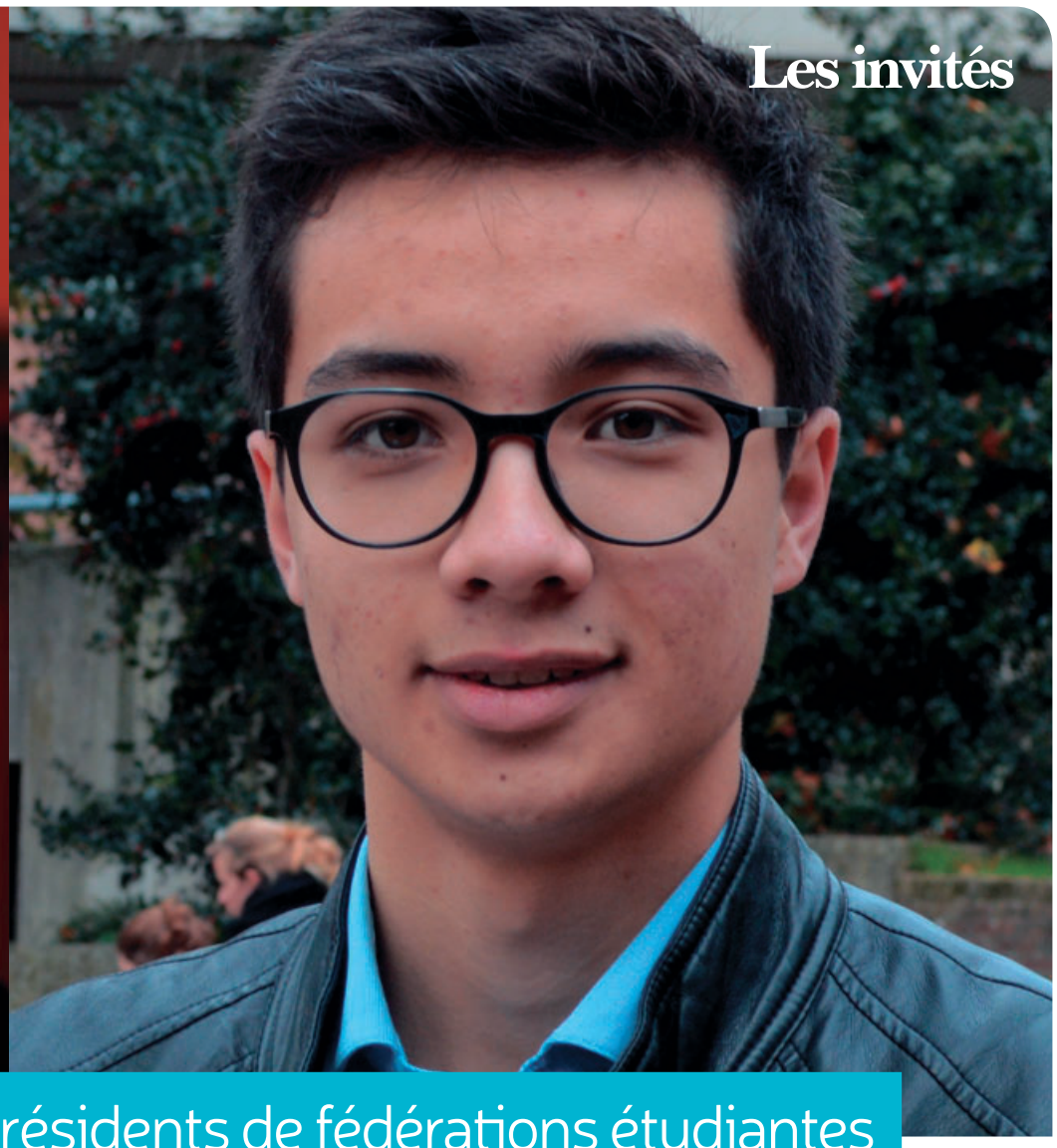

Opaline Meunier et Maxime Mori, présidents de fédérations étudiantes

Interview de rentrée des présidents des principales fédérations étudiantes :

Maxime Mori pour la Fédération des Étudiants Francophones (FEF) et Opaline Meunier pour l'Union des Étudiants de la Communauté Française (Unécof), deux étudiants de l'UNamur.

Omalius : L'Université de Namur a choisi le thème de « Demain » (des solutions face aux crises écologique et économique), le film réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, pour sa rentrée académique. Cette thématique est-elle également une préoccupation ?

Maxime Mori : Bien entendu ! La FEF a toujours vu son action ancrée dans une vision globale de la société et de ses enjeux d'avenir. Le film « Demain » nous met face à ces défis et c'est le travail que nous tentons aussi de faire avec les étudiants : mettre les politiques face à leurs responsabilités en ciblant les problèmes et en proposant des alternatives dans une vision à long terme.

Opaline Meunier : Évidemment, l'Unécof n'est pas seulement un syndicat étudiant, c'est aussi une organisation de jeunesse chargée de réfléchir et de susciter la participation des jeunes afin d'envisager une autre société, une société plus juste et plus inclusive. Ce qui est intéressant avec le film « Demain », c'est que les réalisateurs montrent vraiment que des solutions sont possibles, que l'engagement citoyen paye et débouche sur des résultats concrets.

O. : À titre personnel, quelle est votre vision de l'université de demain ?

M.M. : Je l'imagine ouverte sur la société toute entière et engagée dans les débats de société. Aujourd'hui, notre origine sociale ne devrait pas déterminer notre accès aux études supérieures ni conditionner notre réussite. Demain, l'étudiant devrait être considéré comme un véritable travailleur intellectuel et respecté dans ce statut et dans ses productions.

O.M. : Personnellement, j'aimerais voir un jour une université où les cours impliquent beaucoup d'échanges avec le professeur, en petits groupes, où retenir et restituer ne soient plus considérés comme preuve de compréhension de la matière, et où le « par cœur » serait marginal… Mais pour cela il faut des moyens…

O. : Quelle est la position de vos fédérations sur le concours de médecine instauré à la fin de la Bac 1 Médecine, et les derniers développements ?

M.M. : Cela fait plus de quinze ans que la FEF met en garde contre la pénurie en médecine et souligne l'incohérence qui règne avec les quotas fédéraux qui limitent l'accès aux études et à la profession. Nous avons réalisé un travail important de recherche sur la pénurie médicale et sur une planification alternative (à l'installation) à mettre en place pour répondre aux besoins, tout en garantissant un accès aux études et à la profession. Une fois que l'on comprend le déphasage entre les quotas fédéraux et les réalités du terrain, il devient évident que la sélection opérée en médecine est absurde et devient un facteur aggravant la pénurie médicale.

O.M. : Nous réclamons une révision des quotas de numéros Inami disponibles. N'est-il pas surréaliste de limiter à ce point l'accès à la profession alors que l'on manque de généralistes dans nos campagnes, que l'on manque d'urgentistes ou qu'il faille attendre des mois pour un rendez-vous avec un spécialiste ? L'Unécof a accepté, moyennant la révision préalable des quotas de numéros Inami, la mise en place d'une sélection en fin de première année. Nous pensons qu'il est essentiel que les étudiants soient évalués sur des connaissances communes qui ont trait à la médecine. Sélectionner des étudiants en début d'année n'est pas une solution quand on connaît les inégalités auxquelles est confronté l'enseignement obligatoire. Aujourd'hui, cette sélection a pris une forme tout à fait inhumaine (les étudiants doivent passer toutes les matières en une journée !) et les quotas n'ont pas été révisés.

O. : Quelles sont vos positions quant aux fusions entre universités ?

M.M. : Les expériences précédentes de fusion ont rarement été au bénéfice de ces derniers, que ce soit dans les Hautes Écoles ou dans les Universités. Cette logique de fusion répond à des impératifs de rationalisation et d'économie. On demande aux établissements de centraliser leurs services administratifs au détriment des étudiants qui doivent alors parfois aller sur un campus différent pour leurs démarches administratives. La diversité des institutions et des méthodes d'enseignement et de recherche doit être considérée comme une richesse et un stimulant intellectuel dans notre enseignement.

O.M. : Les rapprochements entre Universités peuvent être une bonne chose pour mieux utiliser les moyens mis à leur disposition. Néanmoins, ces rapprochements sont aussi source de nombreuses craintes pour les étudiants : tous les cursus en place actuellement seront-ils conservés ? Comment garantir une saine démocratie au sein d'institutions gigantesques ? Ce genre de processus prend du temps… Il est fondamental de ne pas presser ces fusions.

O. : Quelle est la priorité de votre mandat ?

M.M. : Plusieurs « sujets chauds » sont déjà sur la table. Je pense au dossier médecine mais aussi à celui de la psychomotricité. C'est une formation de 3 ans en Haute École que la ministre de la santé Maggie De Block ne veut pas reconnaître officiellement. Le concours en fin de première année en médecine vétérinaire demandera aussi que l'on reste attentif. La FEF avait proposé une troisième voie : un « remodelage » du master en sciences vétérinaires. Malheureusement, cette solution a été mise temporairement de côté pour un concours en fin de BA1.

O.M. : Durant mes années d'engagement étudiant, j'ai pu constater et être révoltée par des situations injustes vécues par les étudiants. Notre priorité à l'Unécof est de défendre les étudiants et leurs droits. Je veux qu'ils sachent que nous sommes là pour les informer et les défendre.

O. : Vous avez passé plusieurs années comme étudiant(e) à l'UNamur, quel regard portez-vous sur l'université namuroise ?

M.M. : L'UNamur, université à taille humaine, avec un réel souci pédagogique et de réussite. Je pense que c'est une spécificité qu'elle doit absolument conserver. Également, l'université possède une richesse de l'engagement collectif que ce soit par l'animation, les Kots-à-projets ou la politique.

O.M. : Je vais beaucoup regretter l'UNamur et Namur en général. C'est une Université chaleureuse, à l'enseignement excellent, au cœur d'une « vraie » ville… J'ai beaucoup aimé l'équilibre entre la guindaille et la vie académique qu'on retrouve à l'UNamur. Je pense que je porterai sur l'UNamur un regard assez nostalgique. Avec un clin d'œil particulier pour le kot à projet du CRU (Centre religieux universitaire), où j'ai kotté, et qui m'a apporté beaucoup sur le plan intellectuel.

Propos recueillis par
Sophie Arcq

Apprendre l'Histoire par la fiction

© Kot63 - Fotolia

Quinze étudiants en histoire se sont fixé pour défi durant l'année 2015-2016 de rédiger des nouvelles et de les rassembler sous la forme d'un recueil, « Effrois namurois », publié en juin dernier. L'exercice était mené dans le cadre d'un projet culturel proposé depuis plusieurs années dans l'option « temps modernes » par Isabelle Parmentier, professeur au Département d'histoire.

« *Antoine est mort. Je n'aurais jamais cru que ça pourrait arriver. Lui qui, après son accident aux mines de plomb de Vedrin, paraissait invincible* ». C'est par ces quelques mots que débute la nouvelle intitulée « La Lettre » écrite par Maxime Toussaint, étudiant de 3e bachelier en histoire. En tout, ils sont quinze à avoir collaboré à ce projet cette année. Autant de récits regroupés dans cet ouvrage, avec des trames se déroulant à chaque fois à Namur au 18e siècle. Il a fallu un certain temps à tous ces jeunes pour mettre le point final à leurs écrits. « *Il fallait que l'histoire que nous avions choisie soit vraisemblable, les anachronismes devaient être évités à tout prix!* », explique Florence Loubris, l'une des participantes ayant imaginé la nouvelle intitulée « Une malédiction à la Citadelle ? ». « *À la base, nous devions avoir un noyau sérieux de recherches puisées dans des travaux, des ouvrages scientifiques. Ensuite, nous avons construit les tenants et aboutissants de chaque récit. Nous avons inventé les dialogues, imaginé la vie quotidienne des habitants du centre-ville à cette époque* », ajoute Alan Uyttebrouck, auteur du « Sanctuaire ». Le défi à relever en matière de connaissances historiques était important. « *Dans le choix du vocabulaire, par exemple* », décrit Florence Loubris, « *le mot « sabotage » n'existait pas encore à cette époque. Par ailleurs, nous devions nous assurer que les personnages réels ayant vécu à cette époque, et que nous faisions intervenir dans nos récits, étaient bien passés par Namur!* ».

Une nouvelle forme de communication

Pour l'enseignante Isabelle Parmentier, l'idée de ce projet a germé en 2008 lors d'un séminaire de recherches en histoire moderne. « *Une étudiante m'a demandé de rédiger ce séminaire sous forme de roman historique, mais ce n'était pas acceptable. J'y ai cependant réfléchi, et je me suis dit qu'on pouvait tout à fait coupler ce cours avec un atelier d'écriture de nouvelles historiques. J'ai donc sollicité une auteure pour encadrer les étudiants au mieux, et tout ce travail a débouché sur le premier recueil publié il y a huit ans* ». Mais rédiger pour la première fois une nouvelle historique ne va pas forcément « de soi ». Depuis son entrée à l'Université, l'étudiant a bien souvent appris à écrire des textes scientifiques, dans un style académique. Une vraie découverte pour le groupe, habitué à travailler des situations réelles plutôt qu'inventées. C'est ce qu'a constaté Eva Kavian, l'écrivain belge sollicitée pour encadrer ce travail d'écriture: « *Les étudiants se sont pris au jeu, en peu de temps. Ils n'étaient pas spécialement préparés à cet exercice, c'était donc totalement innovant. Quelques participants se sont d'ailleurs révélés. Il faut dire que certains avaient davantage de facilités avec la fiction, peut-être plus habitués à lire des romans en dehors de leurs études. Ils ont en tout cas tous accepté de le faire, et cette initiative rare dans une Université belge doit être soulignée!* ».

Vulgariser et assimiler la matière

L'atelier s'est déroulé en deux temps. Un apprentissage tout d'abord des ressorts du récit par le biais de petits exercices, apprendre à décrire un personnage par exemple. « *C'est tout à fait particulier. Il faut employer les bons adjectifs, plausibles avec l'époque. Il s'agit aussi d'utiliser à bon escient les unités de temps, ou encore de bien concevoir la chute* », explique Isabelle Parmentier. Ensuite, les étudiants ont rédigé leurs nouvelles, corrigées par l'auteure. L'enseignante a également effectué des relectures, afin de vérifier la rigueur historique du texte. « *J'ai moi-même découvert des choses étonnantes car les étudiants ont dû faire des recherches pointues! C'est vraiment une nouvelle manière de faire apprendre l'Histoire. L'écriture romancée nécessite à la fois d'approfondir l'enquête et de vulgariser la matière.* »

Une exposition également en préparation

« Effrois namurois » est le 4e recueil de nouvelles historiques. Chacun d'eux reprend un thème bien particulier: les métiers d'époque (décrits dans « Murmures namurois » publié en 2008), l'alimentation (« Namur mise en bouche » publié en 2011), les voyages (« Namur, outre murs, outre mers » en 2013). Pour cette dernière édition, c'est le thème des catastrophes qui a été choisi (naturelles, sanitaires, militaires…). Tout le travail réalisé par les étudiants de 3e bachelier servira par ailleurs de base à une exposition qui sera proposée l'année prochaine à Namur (en partenariat avec la Société royale Sambre et Meuse). Il s'agit là aussi d'une démarche pédagogique, puisque les étudiants d'histoire seront associés à ceux de muséologie. Une concrétisation de plus pour ces jeunes. « *C'est vraiment intéressant de voir un de nos projets se réaliser et atteindre le grand public. Je suis touché de voir ce recueil publié. Je pense que, pour un historien, c'est toujours un objectif!* », explique Maxime Toussaint. Quoi qu'il en soit, c'est le caractère innovant de ce projet que retient surtout l'auteure Eva Kavian: « *Cette initiative lancée par ce professeur d'histoire moderne à l'Université de Namur est peu courante, il faut le souligner. Elle permet aux étudiants de donner du sens à ce qu'ils apprennent. On pourrait très bien imaginer ce genre de projets d'écriture avec publication de livres dans d'autres domaines, en romanes par exemple. Mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour, dans aucune Université belge d'ailleurs. Peut-être pourrait-on s'inspirer de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons ou au Canada, où les ateliers d'écriture romancée sont plus répandus ?* »

S.A.

« EFFROIS NAMUROIS »

À lire également :
« Murmures namurois », 2008 (PUN)
« Namur mise en bouche », 2011 (PUN)
« Namur, outre murs, outre mers », 2013 (PUN)

Les voyages forment la recherche

C'est ce qui fait la richesse de la recherche et l'originalité de la carrière des chercheurs. L'Université de Namur accueille de nombreux doctorants ou post-doctorants issus d'institutions étrangères (In). En parallèle, de nombreux chercheurs namurois travaillent à l'étranger (Out). Portraits de deux jeunes qui illustrent ces allers-retours universitaires.

S.A.

in

Sarah Beslagic

Cette chercheuse française est à l'Unamur depuis près de deux ans, elle termine un contrat au sein du PolleN (le Pôle de l'histoire environnementale de l'Université de Namur). Son travail porte sur l'histoire de la répartition du castor et de la loutre en Wallonie depuis la fin du 18e siècle jusqu'à nos jours. « *J'ai toujours été intéressée par les animaux. J'ai commencé par étudier, en France, l'archéozoologie. Cette spécialité était pour moi l'occasion d'allier mon goût pour l'histoire et celui pour le monde animal* », explique Sarah Beslagic. La jeune Française poursuit alors son parcours par une thèse à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Pour la financer, elle travaille comme ingénieur d'études en histoire de l'environnement dans un laboratoire d'écologie à Anthony, en région parisienne. C'est là qu'elle découvre l'hydroécologie fluviale. « *J'ai eu la possibilité de réorienter mon sujet de thèse en fonction de ce que je faisais dans ce laboratoire d'écologie. Ma thèse a finalement porté sur l'histoire des peuplements piscicoles du bassin de la Seine en France depuis la fin du 19e siècle jusqu'à aujourd'hui* ».

Du bassin parisien aux cours d'eau wallons

Sarah Beslagic arrive à l'UNamur en octobre 2014. Elle intègre une équipe d'historiens de l'environnement, le PolleN, dont les membres travaillent sur des thématiques différentes: « *L'histoire de la pollution, par exemple, ou encore des nuisances industrielles, de l'alimentation et bien sûr des animaux! Cette diversité dans nos travaux et les échanges que nous avons entre collègues nous amènent bien souvent à croiser nos données et à élargir nos champs d'investigation* », ajoute la chercheuse. L'UNamur est particulièrement reconnue en France dans le domaine de l'histoire de l'environnement, ce dont se réjouit Sarah. Le PolleN fait même figure de référence et se trouve associé à des programmes de recherche interdisciplinaires. « *C'était encore le cas dernièrement pour le projet PIRVE (programme interdisciplinaire de recherche Ville et Environnement). Je suis fière de faire partie de cette équipe! C'est un petit groupe qui fait de plus en plus parler de lui* ». En décembre prochain, le contrat de Sarah se terminera, mais la chercheuse ne coupera toutefois pas les ponts avec l'Université de Namur, et la Belgique en particulier. C'est d'ailleurs dans ce pays qu'elle est née, avant de rejoindre la France à l'âge de 4 ans. Ce que son expérience à l'UNamur lui a le plus apporté? La découverte d'un laboratoire d'Histoire avec d'autres méthodes de travail, elle qui était habituée aux laboratoires de sciences dures. Ses projets pour les prochains mois sont principalement personnels, elle deviendra bientôt maman. Sur le plan professionnel, elle souhaiterait à terme intégrer une équipe de recherche interdisciplinaire travaillant sur les questions environnementales. « *De plus en plus de chercheurs en écologie s'intéressent à la distribution passée des espèces animales et végétales. Ils sont demandeurs d'études historiques sur le sujet. C'est un nouvel axe de recherche très prometteur!* ».

out

Sébastien Clesse

Gaumais d'origine, Sébastien Clesse a littéralement la tête dans les étoiles! Il commence son parcours à l'UNamur en 2002. À l'époque, il hésite entre plusieurs disciplines: l'histoire, la physique, les mathématiques et l'informatique. « *Il n'existe qu'un seul métier qui permette d'allier ces quatre branches, celui de cosmologue. C'est l'historien de l'Univers, la cosmologie requiert une utilisation très poussée des maths, et elle fait la part belle aux ordinateurs… C'est donc la physique que j'ai choisie!* » Le métier de chercheur n'est pour lui à l'époque qu'un rêve très lointain. La cosmologie est au cœur de son mémoire réalisé quatre ans plus tard, principalement lors de son séjour Erasmus à l'Université d'Aix-Marseille. « *J'ai eu l'opportunité de suivre des cours de relativité générale, d'astrophysique, de physique des particules… que du bonheur!* » Il quitte l'UNamur une fois diplômé pour effectuer une spécialisation à l'UCL. Il obtient alors une bourse afin de réaliser sa thèse, puis il part en post-doctorat à l'Université de Cambridge durant un an. C'est là qu'il fait une rencontre surprenante: « *J'ai eu le privilège d'y côtoyer les physiciens les plus renommés. Mon bureau était situé juste à côté de celui de Stephen Hawking… mais je n'ai jamais osé solliciter un entretien avec lui, et je le regrette aujourd'hui* ».

Il tente de décrypter l'Univers, quelques instants après le Big-Bang

Après Cambridge, Sébastien Clesse prend la direction de l'Université technique de Munich où il passe une seconde année de post-doctorat, avant de revenir à l'UNamur durant deux ans. « *Ce furent de belles années passées au sein de naXys. J'y ai poursuivi mes recherches sur l'inflation (une phase d'expansion gigantesque de l'Univers, une fraction de seconde après le Big Bang), sur les théories de la gravitation modifiée et sur les trous noirs primordiaux, des explications possibles aux mystères de l'énergie sombre et de la matière noire.* Sébastien Clesse décroche ensuite une proposition de post-doctorat à Aix-la-Chapelle, en Allemagne. « *C'est un excellent groupe de recherche à un peu plus d'une heure de route de Namur. J'ai intégré deux grandes collaborations internationales: celui du radiotéléscope SKA (Square Kilomètre Array) qui sera le plus grand jamais construit, pour sonder l'époque des premières étoiles il y a treize milliards d'années, et celle de la mission spatiale CORE, qui aura pour objectif de comprendre l'inflation et les premiers instants de l'Univers.* » Le retour du cosmologue à l'UNamur est prévu pour l'automne 2017. Ce qu'il retient de tous ses séjours à l'étranger, c'est l'opportunité de rencontrer des chercheurs venant d'autres pays et d'autres cultures. Il considère que la petite taille de l'université namuroise est un atout. « *Des liens étroits se tissent entre laboratoires, chercheurs et départements. Des collaborations intéressantes en découlent, faisant la part belle à des recherches interdisciplinaires potentiellement très innovantes. D'autre part, l'enseignement y est plus personnalisé. Les étudiants doivent en profiter… Le nouvel Einstein sera peut-être namurois!* ».

© Fotolia - denisismagilov

Les Facs résistèrent à l'occupation allemande

Photo de groupe des étudiants internes des Facultés prise durant l'année académique 1942-1943, juste avant la mesure de travail obligatoire imposée par les Allemands *(illustration tirée des archives de l'Université).*

Durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs enseignants des Facultés-Notre-Dame de la Paix de Namur décident de braver l'interdiction de l'occupant allemand d'enseigner dans le supérieur. Ils parcourent la Belgique entière, bien souvent au péril de leur vie. De nombreux étudiants namurois font également preuve d'héroïsme.

1943. L'Allemagne occupe la Belgique depuis trois ans maintenant. Elle a besoin de main-d'œuvre et de ressources pour alimenter les armées du IIIe Reich, et prend une série de mesures aux conséquences néfastes pour l'économie belge. Durant le printemps de cette année, l'occupant décide de rendre le travail des jeunes obligatoire. Une ordonnance interdit plus particulièrement l'enseignement de la première année universitaire dès l'année académique suivante. Aux Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur, qui à cette époque accompagnent aussi les Humanités, les cours sont suspendus dès le mois de mai.

Une université clandestine et nomade

Le recteur et les professeurs décident de poursuivre leur enseignement dans la clandestinité. Ils informent les rhétoriciens qu'ils sont admis aux examens, et s'organisent pour organiser une première candidature en cachette. À l'époque, l'institution propose des formations en philosophie et lettres et en sciences. Mais les cours dans cette dernière matière ne peuvent se donner en dehors des laboratoires. Et il est impossible de poursuivre l'enseignement clandestin de la première candidature au sein des Facultés. Les étudiants réfractaires au travail obligatoire sont *de facto* hors-la-loi! Les enseignants de philosophie et lettres choisissent alors une dizaine d'anciens étudiants, désignés comme « répétiteurs », chargés d'aller commenter le contenu des syllabus à près de 120 étudiants de première année, répartis par groupes dans plusieurs villes de Belgique.

Un résistant en soutane

C'est à cette époque, en septembre 1943, que le père jésuite Camille-Jean Joset arrive à Namur (il deviendra secrétaire général des Facultés, puis administrateur délégué). Il a été désigné par la Compagnie de Jésus comme professeur aux Facultés. Depuis le début de la guerre, il s'est par ailleurs engagé dans la résistance. Il est membre du Mouvement National Belge, et dirige le journal clandestin « La Voix des Belges », fondé par son père. Apprenant la décision du recteur et des enseignants, il décide à son tour de parcourir la Belgique, pour donner en secret des leçons d'histoire. Il se rend dans de très nombreuses villes du pays: Arlon, Anvers, Bruges, Gand, Bastogne, Bruxelles, Charleroi, Mons et évidemment Namur. En 1944, une vague d'arrestations touche le Mouvement National Belge, et Camille-Jean Joset est obligé de se cacher durant deux mois au 3e étage du « pigeonnier » du Collège, dans le quadrilatère des Facultés. Il rase sa barbe, se coiffe différemment, endosse des habits de civil et prend un nom d'emprunt: Lucien Nibelle. Il échappe de peu (et à plusieurs reprises) à la *Geheime Staatspolizei* (la Gestapo) venue l'arrêter. À la fin de la guerre, il décide de quitter la résistance, et de reprendre une vie religieuse ainsi que ses fonctions aux Facultés. Il devient par la suite une figure importante de l'Institution.

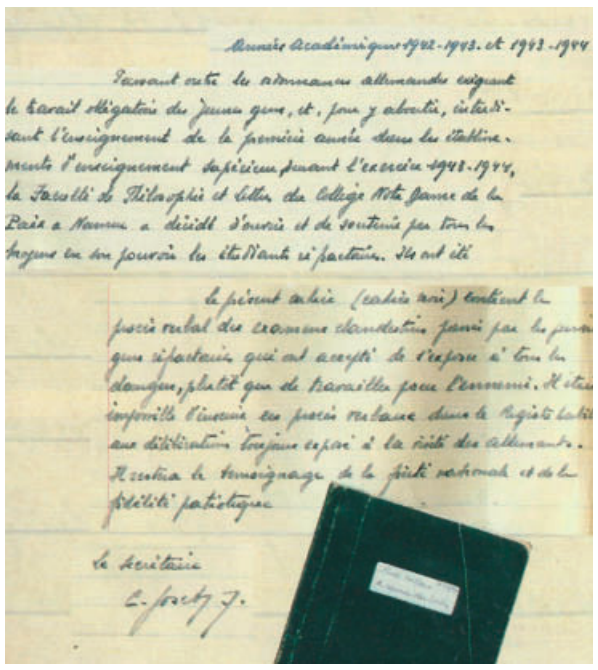

Camille-Jean Joset rasé, sous le nom d'emprunt de Lucien Nibelle, échappe aux Allemands en 1944 *(illustration tirée de « Facultés Notre-Dame de la Paix, rénovation de 1929 à 1965 », de Camille-Jean Joset s.j.).*

Le « cahier noir » des délibérations clandestines. Il consignait les dispositions particulières prises par l'institution pour contrer les ordonnances de l'occupant *(illustration tirée de la brochure « Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix : Cent septante-cinquième anniversaire (1831-2006) »).*

Des étudiants namurois héroïques

En plus d'être réfractaires, de nombreux étudiants namurois se sont eux-mêmes engagés dans la résistance. Roger Baert décède en 1944, dans le maquis du Jura français. Jean d'Aspremont Lynden perd la vie quelques jours après avoir réussi sa première candidature, Jean Calozet meurt au camp de Mauthausen en 1945. Plusieurs jeunes sont faits prisonniers durant la guerre. Une soixantaine décident même de s'engager volontairement dans l'armée belge reconstituée après la libération. Un certain nombre d'entre eux présentent et réussissent leurs examens aux Facultés, au nez des Allemands! Une plaque commémorative rend hommage aujourd'hui aux étudiants namurois qui ont perdu la vie durant la Seconde Guerre mondiale. Elle est installée à l'entrée de l'actuelle Faculté de philosophie et lettres. Un millier de membres du Mouvement National Belge (l'un des plus importants du pays) a péri durant le conflit. Il s'agissait pour la plupart de jeunes, âgés de 20 à 30 ans.

S.A.

« Des FUNDP à l'UNamur: un demi-siècle d'expansion de l'institution universitaire namuroise »

C'est le titre d'un ouvrage publié cet automne et rédigé par Charles Jaumotte (professeur émérite, administrateur délégué honoraire) et René Noël (professeur émérite). Ces deux figures importantes de notre Université ont mis en pratique cet aphorisme attribué à Winston Churchill : *« Une Institution qui n'a pas de passé, n'a pas d'avenir ! »*. En retraçant l'histoire des Facultés Notre-Dame de la Paix, devenues Université de Namur, l'objectif était de revenir sur l'évolution importante connue par les Facs après la loi de 1971, dite « loi d'expansion universitaire », réformant le financement des Universités. Un développement rapide même, et continu depuis près de 45 années. Il s'est traduit notamment par l'ouverture de nouvelles licences et de doctorats dans plusieurs disciplines, la construction de nouveaux bâtiments (le déploiement de tout un quartier universitaire, celui que l'on connaît aujourd'hui !). L'ouvrage revient également sur la genèse de l'institution, sa fondation en 1831, la création de l'asbl en 1948 à l'instigation du Père Camille-Jean Joset, s.j.. Il présente également les recteurs successifs, ainsi que les actions importantes qu'ils ont menées pour l'institution. Un exemple marquant : celui de Père Jacques Denis, s.j., géographe et urbaniste, à l'initiative avec Roger Bastin du quartier universitaire et de la bibliothèque. Les recteurs jésuites Roger Troisfontaines, Jacques Berleur, Maurice Gilbert, Michel Scheuer, et le premier laïc Yves Poullet sont également présentés. Pour relater cette longue histoire, des témoignages oraux ont été recueillis. Un ouvrage riche en anecdotes, en analyses, en faits marquants aussi… pour mieux comprendre ce qu'est l'Université de Namur aujourd'hui, et la chance qu'ont les étudiants, les enseignants et le personnel à la fréquenter quotidiennement.

#UNamur

Pour en savoir plus :

http://nouvelles.unamur.be

Bactéries: découverte d'un nouveau mécanisme de résistance à un stress

Émeline Lawarée, chercheuse à l'URBM (Unité de Recherche en Biologie des Micro-organismes) a publié un article dans *Nature Microbiology*. Elle y explique les résultats d'une recherche, menée au sein de l'équipe de Jean-Yves Matroule, sur la résistance des bactéries au cuivre. Une belle récompense pour cette jeune chercheuse de publier dans la nouvelle revue du prestigieux groupe *Nature*.

Une première dans l'histoire de l'enseignement supérieur!

L'Université de Namur collabore avec la Haute École Albert Jacquard et l'IMEP pour la création d'un Master en Architecture Transmédia. Il s'agit d'une première en Belgique. Le projet prévoit l'organisation, en codiplomation, d'une formation de second cycle tournée vers les dimensions théoriques et pratiques du transmédia. Celui-ci permet de développer du contenu narratif sur plusieurs médias en fonction de leurs spécificités. Il peut être utilisé dans le marketing ou la publicité, ainsi que pour des contenus éditoriaux, télévisuels ou liés au jeu vidéo.

L'UTAN, une Université pour approfondir sa formation et créer du lien

Liée à l'UNamur par une convention, l'Université du Troisième Âge de Namur fête ses quarante ans d'existence. Plus de 2 000 personnes suivent les formations proposées : cours de langues, de psychologie, d'informatique et même d'égyptologie… L'engouement est réel. Une enquête réalisée récemment auprès des étudiants montre qu'ils ne s'inscrivent pas uniquement pour éviter l'isolement, mais pour apprendre et étudier.

L'univers 3.0 des archives

L'UNamur collabore avec l'Henallux pour une nouvelle spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia. Celle-ci se veut très pratique. Elle vise à former des personnes chargées de la mise en œuvre des ressources documentaires.

Thierry Braspenning-Balzacq, « Professeur de recherche Francqui »

Thierry Braspenning-Balzacq, professeur ordinaire en sciences politiques, reçoit le mandat de « Professeur de recherche Francqui » pour une période de trois ans. Une belle reconnaissance pour ce jeune académique titulaire de la Chaire Tocqueville en politiques de sécurité. Les travaux actuels du professeur Braspenning- Balzacq visent à comprendre comment l'ambiguïté affecte la forme, le contenu et l'efficacité des interactions diplomatiques. Pour cela, il mobilise une large palette de connaissances issues de l'anthropologie, de la philosophie, de l'histoire et de la linguistique.

Une chercheuse namuroise à la finale internationale de « Ma Thèse en 180 secondes »

Delphine Del Marmol (Unité de recherche en physiologie moléculaire, URPhyM) s'est qualifiée pour la finale internationale du concours « Ma Thèse en 180 secondes » organisée à Rabat (Maroc) fin septembre. Avec « Rufus, mon super-héros », Delphine Del Marmol a présenté le rat-taupe nu, qui n'a pas le cancer. Son étude vise à dégager des pistes pour améliorer les traitements sur les hommes. Découvrez la vidéo de sa performance enregistrée lors de la sélection namuroise:

https://youtu.be/r12IMWrGA70

La pédagogie namuroise à Lausanne

Le 29e Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire et des Hautes Ecoles (AIPU) se déroulait du 6 au 9 juin dernier à l'Université de Lausanne. Des chercheurs namurois ont eu l'occasion de communiquer les résultats de leurs travaux. Le PUNCH (Pédagogie Universitaire Namuroise en CHangement) a notamment été mis en avant à travers la présentation de cinq projets d'innovation pédagogique : Classe inversée en physiologie respiratoire, Physique et défis, POD-EN-MATH, TRANSPRO et Ouverture vers le monde.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

PRESSES UNIVERSITAIRES de Namur

« Vivre, Lutter, Aimer avec une maladie neuromusculaire »

Joëlle Berrewaerts
Véronique Jacques
Marie-Aude Moreau
Michel Mercier

AUTRES PARUTIONS

« Argumenter dans les écrits scientifiques »

« Être et devenir lecteur de poèmes de la poésie patrimoniale au numérique »

« La comptabilité à livre ouvert Nihilisme et philosophie de la vie »

« Statuts des genres en didactique du français »

« Enjeux 90 »

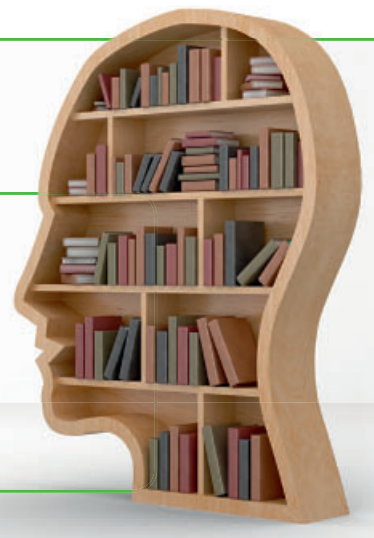

© Fotolia - vectorfusionart

INTERVIEW D'ANCIEN

François Bersez

Quatrième Dimension, une success story namuroise

Jongler avec les TIC, oser l'e-business et tirer le meilleur parti de l'e-commerce : autant de pratiques indispensables à la croissance des entreprises dans une économie 2.0. Un défi relevé avec brio par l'entreprise Quatrième Dimension qui a reçu le prix de la PME de l'Année 2016. L'occasion de rencontrer François Bersez, cofondateur et administrateur délégué de 4D, mais également ancien étudiant de notre Université.

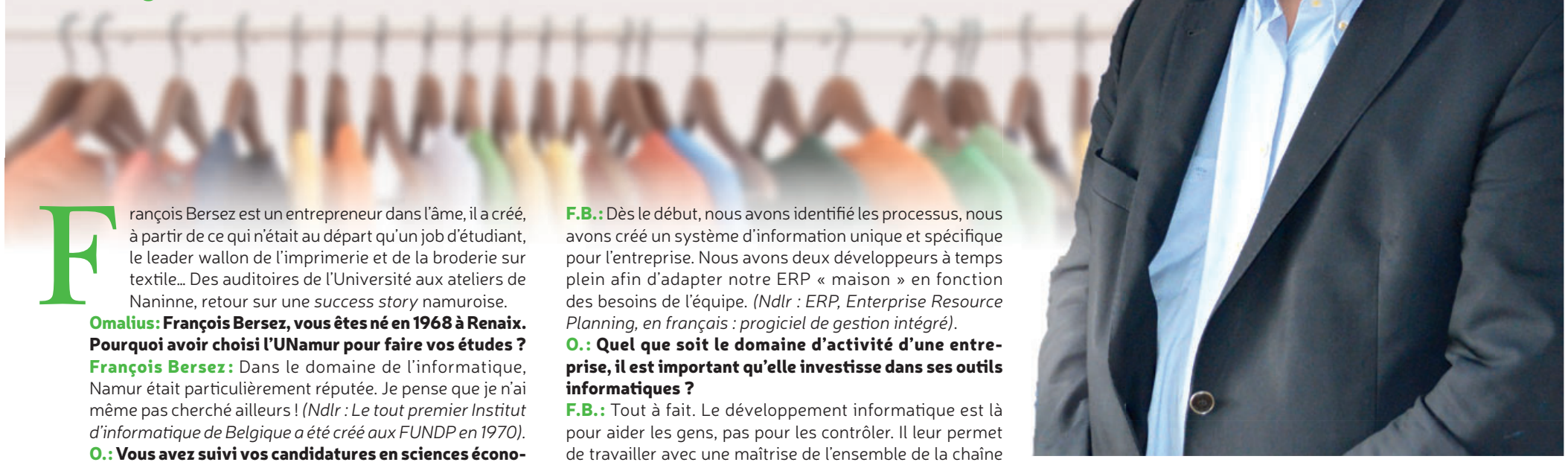

François Bersez est un entrepreneur dans l'âme, il a créé, à partir de ce qui n'était au départ qu'un job d'étudiant, le leader wallon de l'imprimerie et de la broderie sur textile… Des auditoires de l'Université aux ateliers de Naninne, retour sur une *success story* namuroise.

Omalius: François Bersez, vous êtes né en 1968 à Renaix. Pourquoi avoir choisi l'UNamur pour faire vos études ?

François Bersez : Dans le domaine de l'informatique, Namur était particulièrement réputée. Je pense que je n'ai même pas cherché ailleurs ! *(Ndlr : Le tout premier Institut d'informatique de Belgique a été créé aux FUNDP en 1970).*

O.: Vous avez suivi vos candidatures en sciences économiques, orientation informatique (promo 1989), avant d'entamer la maîtrise en informatique (promo 1993). Cette double formation a-t-elle été un véritable atout ?

F.B.: Tout à fait. Je pense que je n'aurais pas pu trouver meilleure école en tant qu'entrepreneur. L'Université est une ouverture sur le monde, et c'est bien de connaître l'environnement dans lequel on entreprend. J'y ai appris plein de choses, même en dehors de l'informatique, comme le droit ou la comptabilité. Pour un entrepreneur, c'est un bagage précieux.

O.: Pour vous, quelle est la spécificité de l'Université de Namur ?

F.B.: Bon, moi, « ça date » ! (rires) Mais c'est une Université à taille humaine, une Université où s'établit une certaine proximité entre professeurs et étudiants. J'ai vraiment apprécié ce parcours. J'ai encore des contacts avec des gens qui étaient avec moi aux études. C'étaient de belles années.

O.: Y a-t-il des professeurs qui vous ont particulièrement marqué ?

F.B.: Oui, bien sûr. Philippe Van Bastelaer, le professeur du cours de « réseaux de télécommunications » par exemple. J'ai fait mon mémoire avec Jean-Luc Hainaut. J'ai toujours été un passionné de systèmes d'information, de bases de données… Ce sont des choses que j'ai pu appliquer dans mon entreprise.

O.: Votre entreprise a obtenu le prix de la PME de l'Année (organisé par le groupe IPM) sur la thématique du numérique. Comment 4D a-t-elle négocié ce virage ?

F.B.: Dès le début, nous avons identifié les processus, nous avons créé un système d'information unique et spécifique pour l'entreprise. Nous avons deux développeurs à temps plein afin d'adapter notre ERP « maison » en fonction des besoins de l'équipe. *(Ndlr : ERP, Enterprise Resource Planning, en français : progiciel de gestion intégré)*.

O.: Quel que soit le domaine d'activité d'une entreprise, il est important qu'elle investisse dans ses outils informatiques ?

F.B.: Tout à fait. Le développement informatique est là pour aider les gens, pas pour les contrôler. Il leur permet de travailler avec une maîtrise de l'ensemble de la chaîne et une estimation presque parfaite des capacités de production. Il y a donc moins d'incertitudes et moins de stress. Aujourd'hui, il existe des entreprises qui sont des pépites mais qui vont mourir parce qu'elles n'ont pas su prendre le tournant numérique, alors que leur produit en lui-même est génial.

O.: Comment avez-vous été amené à vous lancer dans le monde de l'entreprise, et dans le secteur de l'imprimerie textile ?

F.B.: J'y suis arrivé par hasard. Je travaillais pour un petit artisan de Namur afin de payer mes guindailles. Je vendais des t-shirts aux cercles… Et quand je me suis rendu compte que le produit pouvait intéresser n'importe qui et qu'il y avait moyen d'en automatiser la production, tout est parti de là. Nous n'avons rien fait d'extraordinaire, le métier existait avant : nous avons professionnalisé le secteur, on s'est donné les outils des grands. Nous avons ouvert un bistrot qui nous a permis de manger pendant qu'on lançait l'entreprise… J'ai toujours été entrepreneur dans l'âme. J'étais fort actif dans les cercles estudiantins. C'est moi qui ai fondé Le Petit Bitu 2 ! *(Ndlr : le célèbre estaminet estudiantin situé rue de Bruxelles)*.

O.: 4D se distingue aussi par sa présence sur un terrain à la fois très local et international. Comment concilier les deux ?

F.B.: On parle aussi bien à l'amicale des pêcheurs qu'à la grande entreprise internationale. Nous sommes présents partout en Belgique : à Namur, Mons, Charleroi, Bruxelles, Ostende… Notre capacité de réaction rapide, même pour les petites commandes, est un point fort. Mais même si le marché local est important, il ne suffit pas. Depuis quelques années, nous avons un bureau à Cologne. Nous sommes présents à l'international avec certains produits de niche, très spécialisés. À l'international, tout passe par le web et nos plateformes de vente en ligne. Ces dernières années, nous avons investi près de 2,5 millions dans les transferts sérigraphiques, sorte de décalcomanies pour t-shirts.

O.: Avec le recul de votre expérience, quels conseils donneriez-vous à un étudiant qui se sent la fibre entrepreneuriale et aimerait se lancer ?

F.B.: Je n'aime pas donner de conseils. La clé, c'est le travail. Personnellement, j'ai toujours eu l'intime conviction que ça allait aller, même si cela a pris du temps. Il faut y croire. On peut « se planter », ce n'est pas grave, on peut toujours recommencer. Et il faut prendre du plaisir. Prendre du plaisir, voilà mon conseil !

Propos recueillis par
Morgane Belin

Plus d'interviews et de témoignages d'anciens
Philippe Maystadt, Catherine Fonck, Rodrigo Beenkens, Fabienne Bister, Denis Mathen ou Philippe Defeyt… Ils sont tous passés par Namur ! Des cours aux guindailles, de leurs études à leur carrière professionnelle, nos anciens partagent avec vous leurs meilleurs souvenirs sur le site : www.unamur.be/anciens

À VOS AGENDAS!

Le 4 octobre prochain 18h30 à l'amphithéâtre Vauban, se tiendra la rentrée académique de l'Université de Namur. Le thème de cette année sera « Demain ».

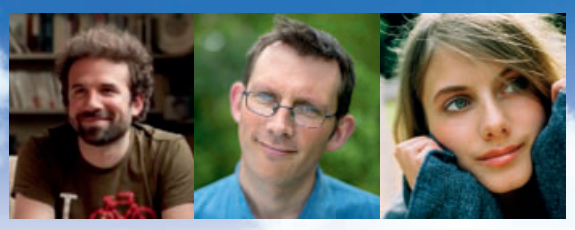

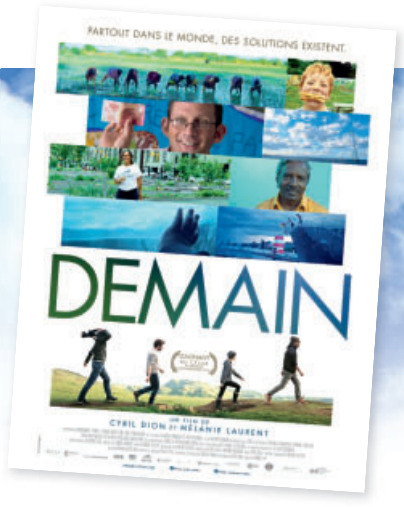

À cette occasion, l'UNamur décernera le titre de Docteur Honoris Causa à trois personnes ayant apporté une contribution majeure dans un domaine particulier, en l'occurrence l'avenir de notre planète. Seront mis à l'honneur, Madame Mélanie Laurent et Monsieur Cyril Dion, réalisateurs du film « Demain », qui seront présentés par le professeur Johan Yans. Monsieur Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition et enseignant en permaculture, sera lui introduit par le professeur Etienne de Callataÿ.

OMALIUS

OMALIUS est le magazine de l'Université de Namur. Diffusé à 6500 exemplaires.
Les articles ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite de l'auteur et avec la mention de la source. Certains titres sont de la rédaction.
IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Rédaction :
Sophie Arcq et Antoinette Minet
Service communication
Rue de Bruxelles 53 - 5000 Namur - Tél. 081 72 50 58

Abonnement et changement d'adresse
gwenaelle.bertinchamps@unamur.be
Tél. 081 72 50 34

Graphisme et impression
MWP (Charleroi)

Comité de rédaction
Alice Bardiaux, Jean Delvaux, Marie-Aline Fauville, Marie Gevers, Esther Haineaux, Catherine Lambert, Claire Lobet-Maris (Présidente), Robert Queck, Laura Rizzerio, Agnieszka Sepiol

Directeur de publication
Olivier Hostens

Éditeur responsable
Yves Poullet, recteur de l'Université de Namur
(61 rue de Bruxelles - 5000 Namur)